



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales
Bureau de la Formation continue et du développement des Compétences
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
Service Europe et international
Sous-direction Europe

Note de service
SG/SRH/SDDPRS/2016-209
10/03/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Développement des compétences des agents du MAAF en matière d'agro-écologie.

Destinataires d'exécution

DRAAF/DAAF
 DDT(M)
 DD(CS)PP
 Etablissements d'enseignement agricole

Résumé : Cette note de service a pour objet de sensibiliser les personnels encadrant du Ministère à la diffusion de l'information et de la connaissance en matière d'agro-écologie auprès des agents.

I – CONTEXTE

Le projet agro-écologique a été lancé par le ministre en charge de l'agriculture fin 2012. Il englobe l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par le ministère.

Le projet s'est traduit dans un plan d'action contenant 16 chantiers, comprenant plus de 70 actions, qui mobilise tous les acteurs du monde agricole.

Il est important que les agents du MAAF qui conçoivent, mettent en œuvre et évaluent les politiques publiques visant à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agro-écologiques s'approprient ce projet.

Cette note de service a pour objet de sensibiliser les personnels encadrant du Ministère à la diffusion de l'information et de la connaissance du projet agro-écologique auprès de ces agents.

II - PRESENTATION ACTUALISEE DE L'OFFRE DE FORMATION

II - A - PERSONNES RESSOURCES DU PROJET AGRO-ECOLOGIQUE

- **Les référents agro-écologie des DRAAF** ont été désignés dans chacune des directions, afin d'être un soutien à l'appropriation du projet national agro-écologique dans leur direction. Ils sont chargés de :

- faire vivre et d'animer le projet en interne et avec les partenaires dans leur région,
- décliner le projet national en l'adaptant au contexte et aux problématiques de leur région,
- coordonner les différentes actions autour du projet régional (par exemple : organisation de journées thématiques en relation avec les partenaires),
- connaître et diffuser les expériences locales et favoriser les échanges entre partenaires.

- **Les référents régionaux « enseigner à produire autrement »** de l'enseignement agricole ont pour mission d'accompagner les établissements d'enseignement agricole dans la mise en œuvre de leur projet dans le cadre du programme régional « enseigner à produire autrement ». Cet accompagnement et cet appui se concrétisent notamment par :

- l'animation des réunions des groupes projets,
- l'appui au recensement des besoins en termes de formation des personnels des établissements dans le domaine de l'agro-écologie et de son enseignement, au regard des projets initiés par les établissements,
- la mise en relation et l'initiation des coopérations entre la recherche, le développement et la formation,
- l'organisation de la diffusion et la circulation des informations entre les établissements du réseau régional.

II - B – OFFRE DE FORMATION CONTINUE

II - B - 1 - NATIONALE

Au niveau national, l'offre de formation a été étoffée pour proposer des formations sur l'agro-écologie. Elle est accessible sur les sites internet : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr> et <http://www.safo.chlorofil.fr>.

Il est à souligner l'existence d'une formation agro-écologie accessible sur internet.

Accès : <http://www.infoma-foad.fr/PAE/>.

Contenu :

Module I : Se familiariser avec l'agro-écologie

Objectifs pédagogiques :

comprendre l'ancrage de l'agro-écologie
pouvoir définir l'agro-écologie
être en mesure de donner des exemples pratiques
comprendre la dynamique de changement

Module II : Le projet agro-écologique

Objectifs pédagogiques :

appréhender le projet ministériel
comprendre le fonctionnement du projet
connaître les actions du projet

Module III : Dynamique collective territoriale en appui aux projets (en cours d'élaboration)

Objectifs pédagogiques :

connaître les acteurs du territoire impliqués
comprendre la dynamique d'émergence et de développement d'un projet
comprendre les freins et les motivations des acteurs

Module IV : Performances économiques (en cours d'élaboration)

Objectifs pédagogiques :

Comprendre la notion de performance économique
Acquérir un argumentaire pour discuter avec ses interlocuteurs

o

II - B - 2 - REGIONALE

Au niveau régional, les délégués régionaux à la formation continue mettent en place des formations sur le territoire régional à destination des agents DRAAF, DDI et des établissements d'enseignement agricole. Ces formations complètent l'offre nationale, en l'adaptant aux besoins spécifiques locaux.

Il est possible d'utiliser la e-formation comme pré-requis ou comme base à une session de formation adaptée au territoire.

II - C - INFORMATIONS

Sur le site intranet du MAAF, une rubrique agro-écologie est régulièrement mise à jour. (<http://intranet.national.agri/Agro-ecologie>). Elle permet de retrouver rapidement les documents publics produits, une revue de presse et un recensement d'événements en lien avec l'agro-écologie, y compris sur le territoire mais aussi les supports des différentes réunions nationales (COPIL et CNOS).

De même, les sites internes des DRAAF ont une rubrique agro-écologie pour leur territoire.

Le site internet de l'enseignement agricole (<http://www.chlorofil.fr>) dispose également d'une rubrique dédiée au plan d'actions « Enseigner à produire autrement » qui permet d'accéder à des informations portant sur des aspects techniques et pédagogiques relatifs à l'agro-écologie.

Pour aller plus loin : le centre d'étude et de prospective (CEP) produit des notes d'analyses (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/prospective-veille/publications-du-cep/analyse/>) qui permettent d'approfondir le sujet.

III - CONCLUSIONS

Lors de l'entretien professionnel, il est conseillé d'aborder, pour les agents concernés dans leurs missions, leurs besoins de formation en agro-écologie sur la base de l'offre de formation continue du Ministère.

La directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises

Catherine GESLAIN-LANEELLE

Le chef du service des ressources humaines

Jacques CLEMENT